

ELO

séjours

Catalogue des séjours

2022

Séjours éducatifs, culturels & linguistiques en France, Angleterre & Irlande

6 à 18 ans

- Vacances découvertes
- Voyages scolaires



www.elo-sejours.com

Elo Séjours

Qui sommes-nous ?



Association Aurillacoise, ELO, créé en 1987 est forte d'une grande expérience dans les voyages scolaires et les séjours éducatifs et culturels.

Notre projet éducatif repose sur l'enrichissement linguistique et culturel, le développement du sens de la responsabilité, la création de l'identité européenne et la découverte des voyages.

Nos champs d'intervention :

- ◆ L'organisation de séjours culturelles et linguistiques, présentés dans ce catalogue.
- ◆ L'organisation de voyages scolaires, pour des établissements de la France entière.
- ◆ L'organisation d'échanges internationaux : en 2019, 30 jeunes aurillacois sont partis en échange accueillis par l'établissement australien Sunshine Coast Grammar school.
- ◆ L'accueil de groupes étrangers sur le territoire cantalien avec le groupe de Dulwich College (Londres) depuis plus de 35 ans et les élèves australiens de l'établissement partenaire.
- ◆ L'organisation de séjour d'immersion en Irlande, Australie et aux Etats-Unis.

Les séjours sont déclarés au Service Jeunesse et Sport de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et l'association est immatriculée ATOUT FRANCE et possède une garantie financière délivrée par Groupama.

ELO, c'est également :

- ◆ La confiance de grands Comités d'Entreprise qui nous envoient des enfants à chaque vacance scolaire, pour certains depuis plus de 35 ans.
- ◆ Une activité culturelle, sociale, économique importante développée principalement dans le bassin d'Aurillac, le Cantal, l'Auvergne mais aussi dans toute la France.
- ◆ Une solidarité active par l'attribution de bourses à des jeunes méritant ou qui sans notre aide financière ne pourraient pas participer aux voyages scolaires ou à nos séjours éducatifs et culturels. Ces bourses sont attribuées par l'intermédiaire des établissements scolaires ou des organismes sociaux.



En 2022, ELO-SEJOURS propose un large spectre de formules de séjours éducatifs, culturels et linguistiques anglais pour les jeunes de 6 à 17 ans, avec une prise en charge de A à Z, au départ de Paris, Clermont-Ferrand, Lyon, Grenoble, Toulouse, Aurillac et autres villes.

Avec ELO-SEJOURS, depuis plus de 35 ans, ce sont près de 1000 jeunes, chaque année, accueillis durant les vacances scolaires à l'étranger et dans le Cantal qui ont pu s'enrichir linguistiquement et culturellement grâce aux séjours organisés par l'association. En 2020 et 2021, en raison de la crise sanitaire, les séjours à l'étranger ont été annulés. ELO-SEJOURS a alors proposé, pendant l'été 2020 et 2021, des séjours linguistiques anglais et culturels à Vic sur Cère (Cantal). Fort de cette expérience réussie, ELO-SEJOURS offre aux jeunes en 2022, non seulement ses habituels séjours en Angleterre et Irlande mais aussi ses formules à Vic sur Cère (Cantal) pour s'initier ou se perfectionner en anglais et apprendre à découvrir le monde.

◆ Séjour «Initiation à l'anglais» & «Linguistique anglais»

Ce sont des séjours se déroulant principalement en France, destinés aux plus jeunes afin de leur permettre d'avoir une première approche de la langue anglaise. Ces séjours se déroulent dans un environnement adapté à leur tranche d'âge, sécuritaire et réconfortant. L'apprentissage de la langue est envisagé sous forme d'ateliers ludiques où l'accent est mis sur la pratique orale.

◆ Les séjours « Découverte »

C'est une formule de séjour réservée généralement aux 13-17 ans permettant de découvrir une région ou un pays. Les jeunes et le responsable auront à s'adapter à diverses formes d'hébergement, à programmer parfois leurs visites selon les périodes et les saisons culturelles des pays visités. Ce type de séjour participe à l'éducation, à la responsabilité et à l'autonomie de chacun.

◆ Les séjours « Découverte et linguistiques »

Ce sont des séjours « mixtes » mêlant découverte d'un nouveau pays et d'une nouvelle culture ainsi que des activités linguistiques, afin d'approfondir leurs connaissances de la langue anglaise. Ils peuvent se dérouler en collège et/ou chez l'habitant. Ce type de séjour est idéal pour les jeunes qui partent pour la première fois à l'étranger.

◆ Les séjours « Culturels et linguistiques anglais »

Ce type de séjour, également appelé « SUMMER CAMP » est un centre de vacances avec des objectifs culturels, linguistiques, sportifs et éducatifs. L'hébergement est dans un collège en pension complète avec une infrastructure sportive de qualité et de grands espaces pour les jeux collectifs et la détente. C'est un séjour équilibré qui offre des activités linguistiques, sportives, culturelles, de loisirs et permet la découverte d'une région en Grande-Bretagne et en Auvergne.



Le projet éducatif d'Elo Séjours

L'enrichissement linguistique et culturel

Les jeunes inscrits dans nos séjours souhaitent débiter, améliorer ou approfondir leurs connaissances de la langue anglaise tout en découvrant la civilisation du pays visité.

L'organisation des activités linguistiques et culturelles et le programme tendront à la réalisation de cet objectif.

Les professeurs et étudiants d'Universités britanniques, Irlandaises et notre équipe Française de linguistes proposeront un ensemble d'activités variées répondant aux différents groupes de niveaux.

Favoriser l'expression individuelle

Beaucoup de jeunes ne sont pas habitués à prendre la parole, à formuler leurs pensées ou n'osent pas s'exprimer en public. Nous nous efforcerons dans toutes nos activités de favoriser l'expression individuelle au cours de nos activités linguistiques et de soirées (dans le cas des Summer Camps).

Des vacances saines

Notre souci sera de créer un climat psychologique agréable et d'avoir un séjour où les activités intellectuelles, culturelles, sportives et de détente s'équilibrent.



Initier le sens de la responsabilité

Nos séjours sont des lieux de socialisation, d'adaptation, de découverte de la vie en collectivité avec ses règles, ses obligations et ses avantages.

Le respect des autres est une donnée essentielle dans la réussite de nos séjours.

Voyages scolaires

ELO est aussi organisateur de voyages scolaires depuis ses débuts vers : la Grande-Bretagne (Londres, Birmingham, Manchester, Cardiff,...), l'Espagne (Barcelone, Tarragone, Madrid et l'Andalousie) et en France (Marseille, Toulouse, Paris,...)

Tarifs 2022 Individuels TTC

Les tarifs individuels TTC indiqués dans ce catalogue comprennent :

- La pension complète en Collège, hôtel ou famille d'accueil ou centre de vacances selon les formules,
- Les activités linguistiques, culturelles et sportives avec encadrement franco-britannique,
- Les excursions, visites et entrées aux musées ou spectacles,
- Le transport Ville de départ –Centres de vacances aller & retour avec convoyage pour un minimum de 5 jeunes inscrits,
- Le pack lunch du jour 1 & petit déjeuner du dernier jour pour les séjours en Collège en fonction des horaires,
- L'assurance MAIF-IMA avec rapatriement sanitaire N° 3082458H,
- Accès au blog ELONEWS pour les parents pour s'informer du déroulement du séjour,
- Les dossiers pédagogiques,
- L'adhésion à l'association ELO-SEJOURS (22€ par personne) incluse,
- Les séjours en UK, Irlande et France aux dates indiqués se réaliseront à la condition que nous puissions former un groupe d'au moins 15 personnes.
- Le prix des séjours ne comprend pas l'assurance Annulation et Covid19.

Découverte des deux capitales britanniques

London & Edinburgh

Séjour découverte
Pâques 2022

23 au 30 avril 2022

8 jours



Séjour idéal pour les jeunes voulant partir à la découverte de deux capitales emblématiques de la Grande-Bretagne.

Ceséjour a été pensé et conçu pour permettre aux jeunes de découvrir de la meilleure manière possible les 2 capitales emblématiques du Royaume-Uni.

Il s'articule autour de deux temps forts :

La découverte de Londres

Pendant 3 jours, au cours desquels les jeunes découvriront l'atmosphère et l'ambiance de la plus grande capitale d'Europe en vivant comme de vrais Londoniens. Entre traditions et modernité, Londres est si différente et excitante !

- ◆ Visites de musées : Science Museum ou le Natural History Museum, la New Tate ou la National Gallery, le British Museum, ou l'Imperial War Museum.
- ◆ Promenades : quartier de Westminster et de Buckingham Palace, quartier de la City, quartier de Camden Town et le nord de Londres
- ◆ Découverte du Street Art dans les rues londoniennes, du quartier du West End et de Covent Garden et pour finir un spectacle.
- ◆ Promenade sur le quartier des Docks en suivant le Thames path.



La visite d'Edimbourg

Edimbourg Est, réputée pour être la plus belle ville du Royaume Uni. Beaucoup de choses sont à découvrir dans cette ville-cité. De la vieille ville au château, vous en apprendrez plus sur l'histoire entre l'Ecosse et l'Angleterre et le fameux accent écossais !

- ◆ Visite « traditionnelle », à la découverte de l'histoire d'Edimbourg et donc de l'histoire écossaise et de ses relations avec la couronne britannique.
- ◆ Visite du Château d'Edimbourg et partie la plus ancienne « le Royal Mile »
- ◆ Visite du Musée National d'Ecosse et la cathédrale St-Giles.
- ◆ Tour guidé en soirée « Ghostly Underground Tour ».
- ◆ Balade pour atteindre le sommet d'Arthur's Seat dans Holyrood Park

Le séjour sera ponctué de découvertes, de visites, et d'échanges avec la population locale.



London / Edinburgh (UK)



14 à 17 ans



Auberges de jeunesse
Chambres de 4 lits en moyenne



Pension complète
Petits déjeuners-dîners à l'auberge de jeunesse + déjeuners : paniers repas



Rendez-vous à Paris + Transport possible depuis les autres villes



Un(e) leader français en charge du séjour, accompagné par un(e) leader adjoint(e).



Carte d'identité ou passeport obligatoire en cours de validité et autorisation de sortie du territoire.



ELO Séjours appliquera scrupuleusement les consignes d'hygiène et de prophylaxie recommandée par le gouvernement.

Tarifs Individuels TTC

au départ de Paris : 1 232€,
de Clermont-Fd ou de Toulouse : 1 278€,
de Grenoble : 1 278€,
d'Aurillac : 1 318€.



Acheminement possible au départ d'autres villes, nous contacter pour plus d'informations.



Exploring Easter Week

Séjour culturel & linguistique anglais en France
Vic sur Cère (Cantal) - Pâques 2022

23 au 30 avril 2022

8 jours



Une expérience inoubliable dans une des régions les plus belles de France avec toute la sécurité souhaitée pour accompagner les jeunes dans leur éducation linguistique.

Ce séjour propose un programme linguistique riche dans une ambiance stimulante et propice à la découverte d'une civilisation pour les jeunes soucieux d'acquérir les bases d'une expression orale. Il offre également un vaste choix d'activités.

Les jeunes seront répartis en 3 unités pédagogiques :

- ◆ Unité Junior : CE2 - CM1 - CM2
- ◆ Unité Senior : 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}
- ◆ Unité Advanced : 2nd - 1^{ère} - Tle

Ce séjour se déroule à L'Hôtel des Bains, situé à Vic-Sur-Cère, à une vingtaine de kilomètres d'Aurillac, dans le Cantal, département qui offre un environnement naturel exceptionnel.

Vic sur Cère est une station verte de vacances, très dynamique avec de nombreuses activités liées au tourisme. La ville possède un passé historique très riche qu'on peut admirer en se promenant dans les rues.

L'Hôtel des Bains accueille des groupes dans une ambiance familiale, bienveillante et chaleureuse. Les jeunes pourront profiter de l'ensemble de qualité avec le Collège Jean de la Fontaine, son gymnase, sa salle polyvalente, son théâtre de verdure, son terrain de tennis, à 500 mètres de l'hôtel. Le cadre verdoyant du site sera propice au développement des activités.

Une formule originale qui permettra aux jeunes d'être immergés dans un cadre anglo-saxon, en France, avec un véritable environnement anglophone.



Activités linguistiques

3 séquences de 50 minutes, 5 matinées par groupes (Junior, Senior & Advanced), animées par des professeurs britanniques expérimentés, des étudiants britanniques, et des linguistes français.

Pour les jeunes de l'unité Junior, la langue orale sera privilégiée par le biais de diverses activités : acquisition de vocabulaire et structures, dialogues, sketches, vidéo, enquêtes.

Les jeunes de l'unité Senior & Advanced se verront proposer 3 séquences lors des 5 matinées par semaine :

- ◆ 1 séquence académique : vocabulaire, grammaire, structures,
- ◆ 1 séquence expression orale : enquêtes, interviews, présentations, discussions,
- ◆ 1 séquence culture anglo-saxonne : vie quotidienne, sports, environnement et Internet.

La réalisation d'un « diary » et autres (jeux, visites de musées, visionnage de films en VO...), des interviews avec des intervenants anglophones, et des soirées anglaises compléteront le contenu linguistique.



Vic sur Cère – Cantal



Junior (CE2 à CM2), Senior (6^{ème} à 3^{ème}),
Advanced (2nd à Terminale)



l'Hôtel des Bains, dans des chambres de
2 ou 3 lits avec sanitaires.



Pension complète avec 3 repas et un
goûter



Acheminement en train (gare à 150
mètres de l'hôtel) ou autocar.
Transports locaux sur place.



1 directeur BAFD, 2 professeurs
britanniques et étudiants britanniques
d'université, 4 animateurs spécialisés
linguistes, 1 animateur spécialisé
assistance sanitaire (sur une base de 50 jeunes).



Photocopie de la carte de sécurité
sociale



ELO Séjours appliquera
scrupuleusement les consignes
d'hygiène et de prophylaxie
recommandée par le gouvernement

Tarif Individuel TTC

au départ de Paris : 916€,
de Clermont-Fd ou de Toulouse : 865€,
de Grenoble : 865€,
d'Aurillac : 835€.



Acheminement possible au départ
d'autres villes, nous contacter pour plus
d'informations.



Activités culturelles – sports – loisirs

Des activités sportives et culturelles séduisantes encadrées par des professionnels, anglophones et des linguistes.

Activités culturelles :

- ◆ Randonnée Super Lioran et accrobranche
- ◆ Canoë ou rafting dans la vallée du Lot
- ◆ Karting
- ◆ Visite d'une ferme de fabrication du Cantal

Sports et loisirs :

- ◆ Rounders, Football, Basket, Wide games, Danse ; Pétanque, etc.
- ◆ Des soirées avec équipe animation : quizz, casino, film, soirée crêpes etc.
- ◆ 1 sortie shopping à Aurillac, cité historique

My little english farm

Multi activités & anglais



Formule destinée aux enfants du CP au CM2, idéal pour un premier séjour en colonie et une sensibilisation à la langue anglaise.

Situé à Omps, village de la Châtaigneraie dans le Cantal, la ferme de Daudé est une structure éducative de 19 ha attenante, tout autour des bâtiments : des prairies, des forêts, une mare, un ruisseau, un potager, un verger, une basse-cour avec diverses races de volailles et du bétail varié.

Cette ancienne ferme est restaurée de manière sensible au respect de l'environnement : chaudière à copeaux de bois pour l'eau chaude et le chauffage, micro station d'épuration traitant les eaux usées et les renvoyant au ruisseau qui traverse l'ensemble de la propriété, bâtiment isolé en ouate de cellulose, utilisation du potager et du verger pour la cuisine de la collectivité.

Le séjour permet une découverte de la ferme à travers différentes activités de plein air et une initiation à la langue anglaise lors de sessions animées par un animateur linguiste.

L'apprentissage est envisagé sous une forme d'ateliers ludiques et l'anglais est pratiqué dans le quotidien des enfants.



Activités linguistiques

Elles auront lieu à la ferme. L'équipe d'ELO fera découvrir un lexique simple aux enfants lors d'activités de groupe qui les inciteront à prendre la parole lors de séquences structurées mais également dans le quotidien des repas et autres.

Les enfants seront initiés au dialogue du quotidien : les formules de politesse et de salutation.

L'accent sera mis sur l'acquisition du vocabulaire de la ferme et des activités qui seront proposées en relation (piscine, sorties etc.)

Nous essayerons également de développer leur sens de la compréhension orale avec des lectures de contes, en suivant des instructions et consignes simples, mais également en tentant de reproduire une comptine ou un chant.

Seront proposées des veillées anglicisées et une «Farewell party » surprise !

Un mini scrapbooking sera réalisé, reprenant les mots, expressions et chansons apprises pendant le séjour.



Séjour initiation à l'anglais Omps (Cantal)

11 au 18 juillet 2022

8 jours



Omps - Cantal



CP à CM2 (minimum 6 ans)



Ferme

Chambres de 2 à 5 lits avec salle d'eau



Pension complète



Rendez-vous sur place + Transport possible depuis les autres villes



1 directeur BAFD linguiste et 2 animateurs BAFA ou stagiaires BAFA dont 1 linguiste spécialisé



Encadrement par des personnes qualifiées.



Photocopie de la carte de sécurité sociale.



ELO Séjours appliquera scrupuleusement les consignes d'hygiène et de prophylaxie recommandée par le gouvernement.

Tarifs Individuels TTC

au départ de Paris : 809€,

de Clermont-Fd ou de Toulouse : 706€,

de Grenoble : 706€,

d'Aurillac : 676€.

Acheminement possible au départ d'autres villes, nous contacter pour plus d'informations.



Activités culturelles – sports – loisirs

Le programme des enfants sera rythmé par diverses activités sportives et de loisirs :

- ◆ Grands jeux en plein air.
- ◆ 4 Animations ferme « de la terre à l'assiette », les céréales, le potager, la viande, le lait, les œufs et les fruits : ateliers de découverte, de confection et de dégustation.
- ◆ Chaque temps d'animation sera clôturé par le soin des animaux en fin de journée (en petits collectifs)
- ◆ Excursion journée dans les Monts du Cantal
- ◆ 1 demi-journée à la piscine de Saint Mamet
- ◆ Veillées en anglais

Elo Summer Camp in France

Junior & Senior



Une expérience inoubliable dans une des régions les plus belles de France avec toute la sécurité souhaitée pour accompagner les jeunes dans leur éducation linguistique.

Ce séjour original, à thématique linguistique, éducatif, et aussi sportif, pour la première en France en 2020 en raison de la crise du Covid-19, a rencontré un réel succès. Ce séjour propose un programme linguistique riche dans une ambiance stimulante et propice à la découverte d'une civilisation pour les jeunes soucieux d'acquérir les bases d'une expression orale. Il offre également un vaste choix d'activités.

Les jeunes seront répartis en 2 unités pédagogiques :

- ◆ Unité Junior : CE2 - CM1 - CM2
- ◆ Unité Senior : 6ème - 5ème - 4ème - 3ème

Chaque unité pédagogique aura sa propre organisation, mais des activités communes aux 2 unités seront programmées.

Ce séjour se déroule à L'Hôtel des Bains, situé à Vic-Sur-Cère, à une vingtaine de kilomètres d'Aurillac, dans le Cantal, département qui offre un environnement naturel exceptionnel.

Vic sur Cère est une station verte de vacances, très dynamique avec de nombreuses activités liées au tourisme. La ville possède un passé historique très riche qu'on peut admirer en se promenant dans les rues.

L'Hôtel des Bains accueille des groupes dans une ambiance familiale, bienveillante et chaleureuse. Les jeunes pourront profiter de l'ensemble de qualité avec le Collège Jean de la Fontaine, son gymnase, sa salle polyvalente, son théâtre de verdure, son terrain de tennis, à 500 mètres de l'hôtel. Le cadre verdoyant du site sera propice au développement des activités.



Activités linguistiques

3 séquences de 50 minutes, 4 matinées la première semaine, 5 matinées la deuxième ou troisième par groupes de niveau (15 jeunes), animées par des professeurs britanniques expérimentés, des étudiants britanniques d'université, et des linguistes français.

Pour les jeunes de l'unité JUNIOR, la langue orale sera privilégiée par le biais de diverses activités : acquisition de vocabulaire et structures, dialogues, sketches, vidéo, enquêtes.

Les jeunes de l'unité SENIOR se verront proposer 3 séquences lors des 4 ou 5 matinées par semaine :

- ◆ 1 séquence académique : vocabulaire, grammaire, structures,
- ◆ 1 séquence expression orale : enquêtes, interviews, présentations, discussions,
- ◆ 1 séquence culture anglo-saxonne : vie quotidienne, sports, environnement et Internet.

La réalisation d'un « diary » et autres (jeux, visites de musées, visionnage de films en VO...), des interviews avec des intervenants anglophones, et des soirées anglaises compléteront le contenu linguistique.



Activités culturelles – sports – loisirs

Des activités sportives et culturelles séduisantes encadrées par des professionnels, anglophones et des linguistes.

Activités culturelles :

Séjour 8 jours :

- ◆ 1 sortie journée : Excursion dans les Monts du Cantal & Accrobranche ou Canoë Kayak dans la vallée du Lot
- ◆ 1 après-midi Piscine ou Randonnée
- ◆ 1 demi-journée d'excursion dans la région

Séjour Découverte & linguistique anglais Vic sur Cère (Cantal)

8, 15 jours

Séjour 8 jours : 11 au 18 Juillet / 18 au 25 Juillet
8 au 15 Août / 15 au 22 août

Séjour 15 jours : 12 au 25 Juillet / 8 au 22 Août



Vic sur Cère - Cantal



Junior (CE2 à CM2) Senior (6^{ème} à 3^{ème})



Les jeunes seront hébergés à l'Hôtel des Bains, dans des chambres de 2 ou 3 lits avec sanitaires.



Pension complète avec 3 repas et un goûter.



Acheminement en train (gare à 150 mètres de l'hôtel), ou autocar. Transports locaux sur place.



1 directeur BAFD, 2 professeurs britanniques et étudiants britanniques d'université, 4 animateurs spécialisés linguistes, (sur une base de 50 jeunes).



Photocopie de la carte de sécurité sociale.



ELO Séjours appliquera scrupuleusement les consignes d'hygiène et de prophylaxie recommandée par le gouvernement.

Tarif Individuel TTC

au départ de Paris : 923€ pour 8 jours,
1 581€ pour 15 jours

de Clermont-Fd ou de Toulouse :
865€ pour 8 jours, 1 495€ pour 15 jours

de Grenoble : 865€ pour 8 jours,
1 495€ pour 15 jours

d'Aurillac : 835€ pour 8 jours,
1 465€ pour 15 jours

Acheminement possible au départ d'autres villes, nous contacter pour plus d'informations.



Séjour 15 jours :

- ◆ Deux sorties journée :
- ◆ Excursion dans les Monts du Cantal & accrobranche
- ◆ Canoë Kayak dans la vallée du Lot
- ◆ rois après-midis Piscine, Randonnées, Karting
- ◆ sortie shopping à Aurillac, site historique

Sports et loisirs :

- ◆ Cricket, Rounders, Football, Ping-Pong Basket, Wide games, Danse etc.
- ◆ Un film par semaine, Des soirées avec équipe animation : quizz, casino etc,
- ◆ Une disco par semaine, Une farewell party.

Summer camp Junior & Senior

College britannique



Formule recommandée pour un premier séjour à l'international, pour une immersion dans la vie britannique.



Ce séjour linguistique, culturel, éducatif, mais aussi sportif, propose un programme linguistique riche dans une ambiance stimulante et propice à la découverte d'une civilisation pour les jeunes soucieux d'acquérir les bases d'une expression orale. Il offre également un vaste choix d'activités.

Ce séjour se déroule dans un collège britannique, soit Caterham School, à une cinquantaine de kilomètres de Londres. Ces centres fonctionnent avec 2 unités pédagogiques qui seront constituées en fonction des inscriptions des enfants soit :

- ◆ Unité Junior : CE2 - CM1 - CM2
- ◆ Unité Senior : 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}

Caterham School se situe au milieu d'un magnifique parc qui traverse les sentiers de la National Trust au Royaume-Uni. Des espaces de pratique sportive sont à la disposition du groupe : terrains, gymnase, terrains de badminton et de basket, salle de danse, théâtre...

Caterham School est implantée dans la Harestone Valley, ce qui lui permet de bénéficier, là aussi, d'un cadre exceptionnel. Elle possède d'excellentes infrastructures dont une très belle piscine.

Activités linguistiques

3 séquences de 50 minutes, 4 matinées par semaine, par groupes de niveau (15 jeunes), animées par des professeurs britanniques et des étudiants britanniques d'université et des linguistes français.

Pour les jeunes de l'unité JUNIOR, la langue orale sera privilégiée par le biais de diverses activités : acquisition de vocabulaire et structures, dialogues, sketches, vidéo, enquêtes.

Les jeunes de l'unité SENIOR se verront proposer 3 séquences lors des 4 matinées par semaine :

- ◆ 1 séquence académique : vocabulaire, grammaire, structures
- ◆ 1 séquence expression orale : enquêtes, interviews, présentations, discussions
- ◆ 1 séquence culture anglo-saxonne : vie quotidienne, sports, environnement et Internet

Des activités « chat », réalisation d'un « diary » et autres (jeux, visites de musées, visionnage de films en VO ...) et des soirées anglaises compléteront le contenu linguistique.

Activités culturelles – sports – loisirs

Activités culturelles :

Excursions à Londres :

- ◆ Londres historique: Westminster Abbey, Big Ben, the Houses of Parliament, Buckingham Palace, Trafalgar Square etc.
- ◆ Londres et ses musées : Natural History Museum, British

Séjour culturel & linguistique anglais Caterham School

8 ou 15 jours

Séjour 8 jours : 25 au 31 Juillet / 8 au 15 Août / 15 au 22 août

Séjour 15 jours : 11 au 25 Juillet / 8 au 22 Août

Angleterre

Junior (CE2 à CM2)
& Senior (6^{ème} à 3^{ème})

Collège dans la région de Londres, à Caterham School
Chambres de 1 à 5 lits

Pension complète avec le breakfast et tea time

Autocar depuis Paris et traversée en Ferry ou Shuttle. + Transport possible depuis les autres villes

1 directeur BAFD, 1 directeur adjoint linguiste, 2 professeurs britanniques, 2 étudiants britanniques d'université, 4 animateurs spécialisés linguistes, 1 animateur spécialisé assistance sanitaire

Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire + carte européenne d'assurance Maladie obligatoire, Autorisation de sortie du territoire (selon législation en cours).

ELO Séjours appliquera scrupuleusement les consignes d'hygiène et de prophylaxie recommandée par le gouvernement

Tarif Individuel TTC

au départ de Paris : 1 024€ pour 8 jours, 1 775€ pour 15 jours,
de Clermont-Fd ou de Toulouse :
1 090€ pour 8 jours, 1 803€ pour 15 jours,
de Grenoble : 1 090€ pour 8 jours,
1 803€ pour 15 jours,
d'Aurillac : 1 130€ pour 8 jours,
1 843€ pour 15 jours,
Acheminement possible au départ d'autres villes, nous contacter pour plus d'informations.

Museum, Science Museum etc.

- ◆ Découverte de la région.
- ◆ Une après-midi de shopping.

Sports et loisirs :

- ◆ Initiation au rounders
- ◆ Tennis, Badminton
- ◆ Football, Basket
- ◆ Natation (Caterham)
- ◆ Un film en VO par semaine
- ◆ Des soirées avec équipe animation : quizz, casino
- ◆ Une disco par semaine
- ◆ Une soirée de fin de séjour

The UK challenge



Formule originale recommandée aux jeunes de la seconde à la terminale qui souhaitent renforcer efficacement les acquis du lycée en préparation au baccalauréat, à l'entrée universitaire, etc.

Ce séjour linguistique, culturel, éducatif mais également sportif propose un vaste choix d'activités et un programme linguistique stimulant afin de se perfectionner dans une ambiance stimulante et riche en découvertes.

Ce séjour se déroule dans un collège britannique, soit Caterham School, à une cinquantaine de kilomètres de Londres.

Caterham School est implantée dans la Harestone Valley, ce qui lui permet de bénéficier, là aussi, d'un cadre exceptionnel. Elle possède d'excellentes infrastructures dont une très belle piscine.



Activités linguistiques

Toutes les séquences sont animées par des professeurs et étudiants d'universités britanniques et des linguistes français. Les groupes sont constitués à la suite d'un test et composés au maximum de 15 jeunes.

19 séquences de 50 minutes consacrées à l'étude d'un roman ou d'une nouvelle, à la civilisation britannique et à l'expression orale et écrite.

- ◆ 4 séquences de 50 minutes de renforcement grammatical.
- ◆ 6 séquences de 30 minutes pour la préparation à l'exposé oral de fin de séjour.
- ◆ Mini-conférences sur la civilisation et la culture britanniques illustrées par des excursions au programme.
- ◆ Rédaction d'un rapport et soirée de présentation des projets linguistiques, évalués par l'équipe des linguistes, pour l'obtention d'un certificat de fin de séjour.



Activités culturelles – sports – loisirs

Activités culturelles :

- ◆ Londres traditionnel : Westminster Abbey, Big Ben, the Houses of Parliament, Buckingham Palace, Trafalgar Square
- ◆ Londres et ses musées : Imperial War Museum, Museum of London etc.
- ◆ Londres culture urbaine : visite guidée Street Art, Oxford ou Cambridge : visite de l'une des 2 universités prestigieuses.
- ◆ Portsmouth : visite guidée d'un bateau de la Royal Navy et Chartwell : maison de Winston Churchill
- ◆ Une comédie musicale ou une pièce de théâtre

Séjour culturel & linguistique anglais Caterham School

11 au 25 juillet 2022 / 8 au 22 Août 2022

15 jours



Angleterre



Seconde à Terminale



Collège dans la région de Londres, à Caterham School
Chambres de 1 à 4 lits



Pension complète



Autocar depuis Paris et traversée en Ferry ou Shuttle. + Transport possible depuis les autres villes



1 directeur BAFD linguiste, 1 professeur britannique, 1 étudiant britannique d'université, 2 animateurs spécialisés linguistes (base 30 jeunes)



Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire + carte européenne d'assurance Maladie obligatoire, Autorisation de sortie du territoire (selon législation en cours).



ELO Séjours appliquera scrupuleusement les consignes d'hygiène et de prophylaxie recommandée par le gouvernement

Tarif Individuel TTC

au départ de Paris : 2 025€ pour 15 jours,
de Clermont-Fd ou de Toulouse :
1 999€ pour 15 jours,
de Grenoble : 1 999€ pour 15 jours,
d'Aurillac : 2 039€ pour 15 jours

Acheminement possible au départ d'autres villes, nous contacter pour plus d'informations.

Sports et loisirs :

- ◆ Initiation au rounders
- ◆ Tennis, Badminton
- ◆ Danse et autres sports
- ◆ Natation (Caterham)
- ◆ Une disco et un film en VO par semaine
- ◆ Une soirée pub
- ◆ Des soirées : quizz, games etc
- ◆ Shopping
- ◆ Talent show en fin de séjour



Immersion en Irlande



Formule recommandée aux jeunes qui partent pour la première fois en famille d'accueil. Ils partagent cours et activités avec les camarades du groupe encadré par des leaders français dans une ambiance chaleureuse.

Les jeunes sont accueillis dans des familles à Killarney, petite ville de 12 000 habitants dans le Kerry au sud-ouest de l'Irlande.

Le comté du Kerry est l'une des plus belles régions d'Irlande. Région à la fois rurale et touristique toute proche de la baie de Dingle et des très belles plages océanes, elle propose de multiples activités culturelles et de découverte de la nature.

Killarney (12 000 hab.) et Tralee sont 2 villes au cœur du parc National qui s'ouvre sur la péninsule de Dingle, Les montagnes et les lacs, entourent les 2 villes.

Activités linguistiques

15 heures d'anglais par semaine assurées par des professeurs irlandais du « Killarney School of English ». Les jeunes sont organisés par groupe de niveau suite à un test. En juillet, les groupes sont composés de jeunes de nationalités différentes.

Activités culturelles – sports – loisirs

De nombreuses activités sportives mais aussi des sorties culturelles sont prévues lors du séjour pour permettre aux jeunes de s'imprégner complètement de la culture irlandaise.

- ◆ Course d'orientation
- ◆ 1 soirée organisée par semaine (soirée irlandaise, disco cinéma etc.)
- ◆ Shopping
- ◆ Sport irlandais

Des demi-journées d'excursion :

- ◆ Visite guidée de Killarney et de « Muckross House »
- ◆ Promenade en calèche avec marathon photos
- ◆ Excursion en bateau jusqu' au château de Ross
- ◆ 2 journées d'excursion à Cork et dans le « Ring of Kerry »
- ◆ Le dimanche passé en famille

Séjour culturel & linguistique anglais 2 semaines en famille d'accueil à Killarney (Irlande)

11 au 25 juillet 2022 / 8 au 22 Août 2022

15 jours

 Killarney (IRLANDE)

 4^{ème} à Terminale

 Hébergement par 2 ou 3 en famille
En juillet, possibilité d'être hébergé avec des jeunes non-francophones. Dimanche en famille.

 Pension complète
Panier repas pour le déjeuner

 Vol PARIS-CORK ou DUBLIN puis navette jusqu'à Killarney. Pendant le séjour, transports locaux pour les excursions. + Transport possible depuis les autres villes

 Un leader français pour 15 jeunes.
Professeurs britanniques et irlandais.
Correspondante irlandaise sur place.

 Carte d'identité ou passeport obligatoire en cours de validité.
Autorisation de sortie du territoire et carte européenne d'assurance maladie.

 ELO Séjours appliquera scrupuleusement les consignes d'hygiène et de prophylaxie recommandée par le gouvernement

Tarif Individuel TTC

au départ de Paris : 2 026€ pour 15 jours,
de Clermont-Fd ou de Toulouse :
2 057€ pour 15 jours,
de Grenoble : 2 057€ pour 15 jours,
d'Aurillac : 2 097€ pour 15 jours,



Acheminement possible au départ d'autres villes, nous contacter pour plus d'informations.



A British week in Auvergne

Séjour culturel & linguistique anglais en France
Vic sur Cère (Cantal) - Toussaint

22 Octobre au 29 Octobre 2022

8 jours



FAVORISER VOTRE ANNEE SCOLAIRE !

Une expérience inoubliable dans une des régions les plus belles de France avec toute la sécurité souhaitée pour accompagner les jeunes dans leur éducation linguistique.

Ce séjour propose un programme linguistique riche dans une ambiance stimulante et propice à la découverte d'une civilisation afin de développer sa confiance et d'acquérir les bases d'une expression orale. Il offre également un vaste choix d'activités.

Les jeunes seront répartis en 3 unités pédagogiques :

- ◆ Unité Junior : CE2 - CM1 - CM2
- ◆ Unité Senior : 6ème - 5ème - 4ème - 3ème
- ◆ Unité Advanced : 2nd - 1ère - Tle

Ce séjour se déroule à L'Hôtel des Bains, situé à Vic-Sur-Cère, à une vingtaine de kilomètres d'Aurillac, dans le Cantal, département qui offre un environnement naturel exceptionnel.

Vic sur Cère est une station verte de vacances, très dynamique avec de nombreuses activités liées au tourisme. La ville possède un passé historique très riche qu'on peut admirer en se promenant dans les rues.

L'Hôtel des Bains accueille des groupes dans une ambiance familiale, bienveillante et chaleureuse. Les jeunes pourront profiter de l'ensemble de qualité avec le Collège Jean de la Fontaine, son gymnase, sa salle polyvalente, son théâtre de verdure, son terrain de tennis, à 500 mètres de l'hôtel.

Nouveauté

« A FULL BRITISH THURSDAY DAY »

7:45 am - Getting up – Good morning !
8:30 am - English breakfast with toasts, eggs and bacon, cereals
9:30 am - English Activities
12:45 pm - LUNCH – Fish & Chips + Apple Pie
AFTERNOON = Rounders / Cricket / Wide Games
4:30 pm - Tea-Time
5:30 pm - Interview : A south african Rugby player or a Native
7:00 pm - SUPPER – Burger + Ice Cream
8:30 pm - QUIZ / GAMES
10:30 pm - BED TIME



Activités linguistiques

3 séquences de 50 minutes, 5 matinées par groupes (Junior, Senior, Advanced), animées par des professeurs britanniques expérimentés, des étudiants britanniques, et des linguistes français.

Pour les jeunes de l'unité Junior, la langue orale sera privilégiée par un biais de diverses activités : acquisition de vocabulaire et structures, dialogues, sketches, vidéo, enquêtes.

Les jeunes de l'unité Senior se verront proposer 3 séquences lors des 5 matinées par semaine :

- ◆ 1 séquence académique : vocabulaire, grammaire, structures,
- ◆ 1 séquence expression orale : enquêtes, interviews, présentations, discussions,
- ◆ 1 séquence culture anglo-saxonne : vie quotidienne, sports, environnement et Internet.

La réalisation d'un « diary » et autres (jeux, visites de musées, visionnage de films en VO ...), des interviews avec des intervenants anglophones, et des soirées anglaises compléteront le contenu linguistique.



Vic sur Cère – Cantal



**Junior (CE2 à CM2), Senior (6^{ème} à 3^{ème}),
Advanced (2nd à Terminale)**



l'Hôtel des Bains, dans des chambres de 2 ou 3 lits avec sanitaires.



Pension complète avec 3 repas et un goûter



Acheminement en train (gare à 150 mètres de l'hôtel) ou autocar.
Transports locaux sur place.



1 directeur BAFD, 2 professeurs britanniques et étudiants britanniques d'université, 4 animateurs spécialisés linguistes, 1 animateur spécialisé assistance sanitaire (sur une base de 50 jeunes).



Assurance rapatriement sanitaire inclus dans le tarif, accès au blog ELONEWS.
Photocopie de la carte de sécurité sociale.



ELO Séjours appliquera scrupuleusement les consignes d'hygiène et de prophylaxie recommandée par le gouvernement



Tarif Individuel TTC au départ de Paris : 916€,
de Clermont-Fd ou de Toulouse : 876€,
de Grenoble : 876€,
d'Aurillac : 846€
Acheminement possible au départ d'autres villes, nous contacter pour plus d'informations.

Les jeunes de l'unité Advanced se verront également proposer 3 séquences lors des 5 matinées par semaine :

- ◆ 2 séquences consacrées à la compréhension orale et expression orale
- ◆ 1 séquence culture anglo-saxonne ou américaine

4 séquences de 45 minutes de préparation à la présentation orale de fin de séjour viendront compléter le riche contenu linguistique du séjour.



Activités culturelles – sports – loisirs

Activités culturelles :

- ◆ Après-midi randonnée VTT avec moniteur
- ◆ Visite d'une ferme de fabrication du Cantal
- ◆ Après-midi découverte Aurillac et son centre historique
- ◆ Après-midi Randonnée Gorges de la Cère

Sports et loisirs :

- ◆ Rounders, Football, Basket, Wide games, Danse, Pétanque, des soirées avec équipe animation : quizz, casino, film, soirée crêpes etc.

Infos & FAQ



L'hébergement

Que ce soit en collège, en famille d'accueil ou en auberge de jeunesse, tous nos hébergements sont choisis minutieusement par nos soins et ceux de correspondants sur place.

◆ Les établissements

Ils font l'objet d'une sélection rigoureuse basée sur plusieurs critères tels que : le confort, la sécurité, le niveau des infrastructures. Nos correspondants sur place nous permettent d'établir des contacts avec les établissements regroupant les critères qui nous sont importants.

Que cela soit en France ou au Royaume Uni nous avons établi une véritable relation de confiance avec nos établissements prestataires.

◆ Les familles d'accueil

Comment sont-elles choisies ?

C'est la responsabilité de nos correspondants locaux sur place.

Avant d'intégrer un programme, chaque famille est rencontrée par le correspondant local qui est chargé de mettre à jour à chaque session les informations relatives à cette famille. Pour faire son choix, le correspondant s'appuie sur les critères suivants :

- ◆ Éléments matériels : Confort, hygiène et mobilité (possédant une voiture)
- ◆ Relations humaines : désir d'échange, capacité à communiquer, gentillesse et disponibilité.

Les familles d'accueil étant le reflet du tissu social et culturel du pays d'accueil, elles peuvent inclure des couples avec et sans enfant, et d'origines diverses.

Les familles fournissent tous les repas dont un pique-nique (ou panier repas) pris sur le campus ou lors d'une excursion journalière.

Le responsable français accompagnant le groupe est présent 24 heures sur 24 et veille au bon déroulement du séjour en coordination avec le responsable local.

En cas de problème lors de l'accueil en famille, et si cela se justifie, une autre famille pourra être proposée.

Qu'est-ce qu'un séjour échange ou un séjour d'immersion ?

Depuis maintenant 30 ans, notre association impulse et organise des séjours échange en partenariat avec des établissements scolaires français, britanniques, américains et australiens. Ces séjours s'organisent autour des familles des correspondants et de leurs professeurs et permettent aux jeunes de faire l'expérience de la scolarité à « l'étranger ». Les familles hôtesse parents d'élèves, s'engagent à respecter les règles et l'esprit de cette formule définies par ELO.

Nous pouvons également proposer, « à la carte », des séjours individualisés d'immersion en Australie et en Irlande.

Inscription & suivi

Pour s'inscrire, il faut nous retourner la fiche d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment complétée et accompagnée d'un acompte correspondant à 30% du tarif du séjour sans lequel votre demande d'inscription ne peut pas être prise en compte. A réception, nous vous envoyons un mail de confirmation.

Vous avez la possibilité de régler vos acomptes par carte de crédit sur notre site : www.elo-sejours.com.

Les places disponibles sont limitées et il est recommandé de s'inscrire le plus rapidement possible.

Vous pouvez, par ailleurs pré-réserver par téléphone, sous réserve que nous recevions l'inscription par courrier dans les 7 jours ouvrables qui suivent la date de réservation.

Environ un mois avant le départ, vous recevrez un dossier complet, comprenant la convocation (le lieu et l'heure du rendez-vous de départ et de retour), un dossier pédagogique, l'étiquette bagage, la facture solde ou acquittée et les garanties de l'assurance MAIF.

Documents de voyage :

Avoir :

- ◆ Sa carte d'identité ou un passeport en cours de validité.
- ◆ L'autorisation de sortie de territoire + photocopie de la carte d'identité du parent signataire
- ◆ Sa carte européenne d'assurance maladie (pour les séjours dans l'union européenne)

Programme séjours

Les itinéraires, activités et visites sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés pour des raisons pratiques ou des raisons météorologiques ou en cas de force majeure.

Modification avant le séjour :

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à remplacer un mode de transport par un autre afin de respecter le programme.

Transport

Nous utilisons tous les moyens de transport, autocar, train, avion et bateau ferry.

Autocar : Pour nos séjours Summer Camps Grande Bretagne, nous avons sélectionné deux compagnies. Pour l'une d'entre elles, les autocars restent sur le centre avec un conducteur professionnel. Ces conducteurs, ont une excellente connaissance des lieux de séjour.

Lors des transferts aller et retour, une préparation spécifique est faite avec le responsable du convoyage.

Pour les séjours à l'étranger autres que les Summer camps, les déplacements sur place s'effectuent en transports en commun, autocars, minibus et train/métro.

Nos responsables, en coordination avec nos organisateurs et les correspondants locaux peuvent s'adapter à des situations exceptionnelles.

Nous ne recherchons pas la ponctualité à tout prix : en cas de retard, notre souci est toujours la sécurité du groupe.

Nos départs peuvent également se faire de Province. Vous pouvez nous contacter directement pour en discuter.

Infos & FAQ

Vie collective & responsabilité

Les jeunes s'engagent à respecter les règles de vie du séjour et de ne pas mettre en difficulté l'équipe d'encadrement responsable de la sécurité de tous.

Le directeur ou responsable du groupe constatant un comportement dangereux ou perturbant gravement le déroulement du séjour, prendra toutes les dispositions en relation avec les parents, l'organisation et les autorités dans les cas les plus graves, pour assurer le retour en France de l'enfant concerné. Dans de tels cas, les frais engagés seront à la charge des parents.

Difficultés rencontrées pendant le séjour

L'adaptation à un nouveau cadre de vie et à une nouvelle culture nécessite souvent quelques jours.

Cependant, toute difficulté rencontrée par le participant pendant le séjour doit être impérativement signalée au responsable français encadrant le groupe. Cette personne est à même d'évaluer la nature de la difficulté et d'agir en conséquence dans les plus brefs délais. En cas d'urgence vous pouvez contacter le leader sur place et nous joindre 24h/24, un numéro d'appel vous sera communiqué.

Santé

La fiche sanitaire est un document obligatoire à remplir et à nous retourner à l'inscription. Il est essentiel de spécifier toutes les allergies et de vous assurer que toutes les vaccinations sont à jour : Il est possible d'envoyer une copie du carnet de santé qui, cependant, ne peut remplacer la fiche sanitaire. Pour tout traitement médical, merci de nous fournir l'ordonnance en cours.

- ◆ Tabac : Interdit en règle générale dans tous nos centres: Toutefois nous pouvons avoir à gérer quelques situations d'adolescents (15-17 ans) consommateurs.
- ◆ Alcool : Strictement interdit
- ◆ Drogue : La consommation ou l'apport d'un produit entrainerait le renvoi du jeune à la charge de ses parents.

Argent de poche

Le prix du séjour inclut toutes les activités de sport et les excursions (entrée de site et autres).

L'argent de poche des enfants ne sert qu'aux dépenses personnelles. Le montant dépend de l'âge et de la durée du séjour : Dans les summer camps ou centre de vacances pour les 7-15 ans, un système « banque » est instauré par le directeur: l'argent est mis sous clé et distribué à la demande. Les 15-18 ans gèrent eux-mêmes leur budget.

Perte ou vol

Les pertes ou vols d'objets personnels (téléphones portable, console de jeux, MP3, SMARTPHONE ...) font partie des risques et des désagréments. Nos équipes donnent des conseils et des consignes pour éviter la disparition de ces objets. Aussi nous déconseillons aux jeunes d'emporter des objets et des vêtements de valeur. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Assurances

Nous souscrivons une assurance MAIF contrat N°3082458H qui couvre les participants et l'encadrement pendant tout le séjour et qui comprend les garanties suivantes :

Responsabilité civile, défense recours, dommages corporels, garantie assistance, rapatriement sanitaire.

Une assurance annulation Covid19 peut être souscrite moyennant 5% du montant du séjour après déduction de la cotisation. Pour être valide, l'assurance annulation doit être souscrite au moment de l'inscription (se renseigner).

Annulation ou désistement du fait d'ELO

Si le nombre d'inscriptions à un séjour est insuffisant, ELO serait dans l'obligation d'annuler ce séjour. L'association vous proposera alors soit :

- ◆ le remboursement de l'inscription, ou
- ◆ une date ultérieure pour ce séjour, ou
- ◆ un autre séjour

Dans ce cas, le participant serait prévenu au plus tard 30 jours avant le départ

Annulation ou désistement du fait du participant

Voir les conditions générales de vente.



Conditions particulières d'inscription à Elo

Au 1er janvier 2022

Adhésion : les prestations de l'association ELO sont réservées à ses adhérents. Le montant annuel de l'adhésion, incluse dans le coût du séjour, est de 22 euros par jeune. Cette adhésion est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Inscription et règlement : les réservations peuvent être effectuées dès la parution du catalogue, dans la limite des places disponibles. Pour toute réservation, la fiche d'inscription contenue dans le catalogue devra être renvoyée au bureau d'ELO par voie postale dûment remplie et signée ainsi que d'un acompte de réservation correspondant à 30% du prix du séjour (par chèque ou carte bancaire via le site web d'ELO). Le solde devra impérativement être réglé au plus tard 45 jours avant la date de départ.

Tarifs : nos tarifs sont nets, ils s'entendent toutes prestations comprises : transport aller-retour, encadrement, pension complète, activités, assurances, adhésion à l'association. Les prix ont été calculés sur la base des tarifs et taux de change en cours au moment de la parution des catalogues. Toutes variations des coûts de transport et de parité monétaire peuvent entraîner une variation de nos tarifs. Les tarifs sont calculés sur les taux de change suivants : £=1.15 euros et 1 AUD= 0.80€

Aide aux vacances : les parents inscrivant leurs enfants peuvent bénéficier d'aides sous certaines conditions. Ils peuvent contacter: les Bourses du Conseil Général de leur département, le C.E. de leur entreprise, la Caisse d'Allocation Familiale dont ils dépendent, le service vacances de leur municipalité. Les chèques vacances agréés par l'A.N.C.V. et les bons C.A.F. seront déduits du prix du séjour dès réception.

Assurances : l'association ELO a souscrit une assurance MAIF contrat N°30824548H qui couvre les jeunes et l'encadrement pendant tout le séjour et qui comprend les garanties suivantes: responsabilité civile, défense recours, dommages corporels, garantie assistance, rapatriement sanitaire.

Annulation : En cas d'annulation d'une inscription, une notification par écrit devra nous être adressée et les conditions tarifaires suivantes seront appliquées :

- Jusqu'à 60 jours du départ : 150 euros
 - Entre 59 jours et 45 jours avant le départ : 30% du prix du séjour
 - Entre 44 jours et 15 jours avant le départ : 60% du prix du séjour
 - Moins de 15 jours avant le départ : la totalité du prix du séjour
- Aucun remboursement ne sera consenti si l'enfant quitte le centre avant la fin du séjour. L'adhésion n'est jamais remboursée.

Une assurance annulation facultative peut être souscrite moyennant 4,5% du montant du séjour après déduction de la cotisation. Inclus option couverture attentat.

Responsabilité : nous agissons en qualité de mandataires des adhérents auprès des transporteurs, hôteliers, aubergistes etc. et ne pouvons être tenus responsables des retards, vols, accidents etc. indépendants de notre volonté. Nous nous réservons le droit, en cas de nécessité, de modifier les itinéraires ou la réalisation d'un programme ou d'annuler un séjour (sécurité, effectifs insuffisants etc.).

Dans ce cas, l'Association ne saurait être tenue qu'au remboursement des sommes versées ou proposerait de valider les inscriptions pour un autre séjour. Toutefois, si le départ peut-être maintenu moyennant une augmentation de prix, la proposition en sera faite à l'adhérent.

ELO se réserve le droit d'exclure un participant qui aurait gravement manqué à notre discipline (consommation de drogue, d'alcool, vol, violence etc.). Dans ce cas, les parents seront avertis au plus vite de la décision d'exclusion et responsables des frais engagés pour le retour anticipé du jeune.

Séjours à l'étranger : les jeunes doivent être munis :

- d'une carte d'identité OU
- d'un passeport individuel en cours de validité.
- Autorisation de sortie de territoire accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.
- pour les pays de l'Union Européenne : d'une carte européenne d'assurance maladie (à demander à la sécurité sociale ou à tout autre régime d'assurance maladie)

NB: Pour certaines destinations, un visa peut être demandé, dans ce cas, une information sera faite aux parents.

Formalités : pour certains séjours, un certificat d'aptitude sportive devra être fourni (se référer à la section « Formalités » du descriptif du séjour).

Dans le cas où un enfant ne puisse pas partir en raison d'une absence de pièce d'identité ou de visa, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Droit à l'image : des photos prises pendant les séjours peuvent illustrer nos catalogues et notre site internet Si vous ne souhaitez pas que votre enfant y figure, nous le préciser par courrier.

Réclamations : elles doivent être adressées à "Monsieur le Président de l'Association" et formulées par écrit. Le fait d'inscrire un jeune sur l'un de nos centres implique la connaissance et l'adhésion à nos conditions générales.

Loi informatique, fichiers et libertés : nous rappelons à nos adhérents la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78/17 du 06/01/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Ministère de l'équipement, des transports et du tourisme

Décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyage ou de séjours.

EXTRAIT TITRE VI DE LA VENTE DE VOYAGES OU DE SÉJOURS

Art. 95 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 Juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Art. 96 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- Les repas fournis ;
- La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas notamment de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour, ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour, cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte, à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;
- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;

12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;

13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Art. 97 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. 98 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- Le nombre de repas fournis ;
- L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;
- L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 pour cent du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;
- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;
- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- L'engagement de fournir par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Art. 99 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art. 100 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art. 101 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur : un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. 102 - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Art. 103 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

